



COMITÉ CONSULTATIF PARTICIPATIF

LES OBJECTIFS

- ✓ Donner la parole aux Hilairois(es)
- ✓ Participer à certaines commissions municipales
- ✓ Partager des connaissances et des compétences complémentaires au bénéfice de la Commune

LES CONDITIONS

- ✓ Être âgé d'au moins 18 ans
- ✓ Habiter Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- ✓ S'engager jusqu'à la fin du mandat



Vous pouvez, nous contacter si vous avez des questions à l'adresse mail suivante : mairie@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr

LE DÉROULEMENT : 18 personnes tirées au sort (16 titulaires et 2 suppléants) selon 3 modalités.

Nous effectueront alors 3 tirages au sort selon les 3 modalités citées. D'abord 6 personnes dans les quartiers, 3 dans les tranches d'âge et 9 dans sa globalité pour la parité.

- ✓ les 6 quartiers de Saint-Hilaire doivent être représentés
- ✓ Trois tranches d'âges doivent être représentées (18-30 ans, 30-60 ans et + de 60 ans)
- ✓ La parité H/F devra être respectée selon les candidatures reçues



CANDIDATEZ et rejoignez une équipe au service des Hilairois(es)

Envoyez votre candidature avant le 05 juillet 2023 soit :

✓ En déposant le formulaire ci-dessous à l'Agence Postale Communale ou dans la boîte aux lettres de la Mairie

OU

✓ En remplissant le formulaire directement sur internet à l'adresse suivante : <https://www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr/espace-participatif/>

.....
Nom, Prénom :

Votre adresse :

.....

Votre adresse mail :

Un numéro de téléphone :

Votre âge :

Nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos compétences, de votre expérience.

Résultats dès octobre
2023